

**DIRECTION DU SERVICE JURIDIQUE  
ET DU GREFFE**

---

**AVIS PUBLIC**

---

**ENTRÉE EN VIGUEUR**

**RÈGLEMENT NUMÉRO 2024-M-371-2  
MODIFIANT LE RÈGLEMENT NUMÉRO 2024-M-371 SUR LA TARIFICATION DES SERVICES  
MUNICIPAUX**

**AVIS PUBLIC** est donné par la soussignée de ce qui suit :

Lors de la séance tenue le 18 juin 2024, le conseil municipal a adopté le règlement suivant, lequel entre en vigueur en date de la présente publication :

- Règlement numéro 2024-M-371-2 modifiant le règlement numéro 2024-M-371 sur la tarification des services municipaux.

Le présent règlement a pour objet :

- De supprimer l'annexe G du Règlement numéro 2024-M-371 concernant la tarification pour les différents services qui relèvent du Service du génie et des infrastructures.

Le règlement est disponible pour consultation sur le site Internet de la Ville, par le biais de la section « Accès rapides » et le bouton « Conseil municipal – documents pour la prochaine séance – 18 juin 2024 » et à l'hôtel de ville sis au 50, rue Saint-Joseph à Sainte-Agathe-des-Monts, du lundi au jeudi de 8 heures à 17 heures et le vendredi de 8 heures à 12 heures (sauf les jours fériés) ou en faisant la demande par courriel à l'adresse [greffe@vsadm.ca](mailto:greffe@vsadm.ca) ou par téléphone au 819-326-4595, poste 3260.

Fait et donné à Sainte-Agathe-des-Monts, le 20 juin 2024.

Anny Després, greffière adjointe